HarvestFNB

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

États financiers intermédiaires (non audité)

30 juin 2026

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Au	30 juin 2026		31 décembre 2025	
Actif				
Actif courant				
Placements (note 8)	1 978 842 252	**$**	1 723 809 526	**$**
Trésorerie	20 601 156		26 575 384	
Dividendes et intérêts à recevoir	2 856 112		1 759 056	
Souscriptions à recevoir	881 675		3 848 700	
Montant à recevoir sur la vente de placements	3 175 508		189 473	
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	1 532 133		23 581 011	
	2 007 888 836		**1 779 763 150**	
Passif				
Passif courant				
Montants à payer pour l'achat de titres	1 911 724		3 789 468	
Rachats à payer	3 136 470		192 434	
Distributions à payer (note 4)	16 365 980		13 539 620	
Montant à payer pour les options vendues	19 398 843		5 689 207	
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	27 343 794		-	
	68 156 811		**23 210 729**	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**1 939 732 025**	**$**	**1 756 552 421**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				
Catégorie A	1 776 563 228	**$**	1 587 770 585	**$**
Catégorie B	15 069 565		14 993 125	
Catégorie U (CAD)	148 099 232		153 788 711	
Catégorie U (USD)	104 269 534		112 045 982	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part				
Catégorie A	7,05	**$**	7,70	**$**
Catégorie B	8,61		8,95	
Catégorie U (CAD)	11,14		11,61	
Catégorie U (USD)	7,84		8,46	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)				
Pour la période (note 2) close le 30 juin	**2026**		**2025**	
Revenu				
Gain (perte) net sur les placements				
Dividendes	18 658 497	**$**	15 775 392	**$**
Intérêts à distribuer	142 562		238 301	
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	17 619 902		47 954 980	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(4 695 614)		(156 646 985)	
Gain (perte) net sur les placements	31 725 347		(92 678 312)	
Gain (perte) net sur les instruments dérivés				
Gain (perte) net réalisé sur les options	8 276 401		9 713 729	
Gain (perte) de change net réalisé	(19 327 533)		9 548 576	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options	(13 437 199)		(4 298 831)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(49 296 680)		48 900 356	
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(73 785 011)		63 863 830	
Revenu tiré du prêt de titres (note 9)	611		-	
Revenu total (montant net)	**(42 059 053)**	**$**	**(28 814 482)**	**$**
Charges (note 5)				
Frais de gestion	8 407 682	**$**	7 114 446	**$**
Retenues d'impôts	2 414 333		2 589 562	
Coûts de l'information aux porteurs de parts	125 910		233 712	
Honoraires d'audit	16 825		14 339	
Honoraires des agents des transferts	7 145		7 050	
Droits de garde et frais bancaires	118 614		160 741	
Frais du comité d'examen indépendant	7 010		9 999	
Droits de dépôt	50 451		41 800	
Frais juridiques	3 000		7 766	
Coûts de transactions (note 11)	494 792		431 745	
Total des charges	**11 645 762**	**$**	**10 611 160**	**$**
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	-		(136 105)	
Total des charges (montant net)	**11 645 762**	**$**	**10 475 055**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(53 704 815)**	**$**	**(39 289 537)**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				
Catégorie A	(54 360 975)	**$**	(28 597 727)	**$**
Catégorie B	70 883		(1 296 254)	
Catégorie U	585 277		(9 395 556)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)				
Catégorie A	(0,24)	**$**	(0,16)	**$**
Catégorie B	0,04		(0,58)	
Catégorie U	0,04		(0,76)	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) TOUTES LES CATÉGORIES				
Pour la période (note 2) close le 30 juin	**2026**		**2025**	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	**1 756 552 421**	**$**	**1 485 513 480**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(53 704 815)**	**$**	**(39 289 537)**	**$**
Opérations sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	384 237 861		225 598 899	
Rachat de parts rachetables	(56 348 631)		(65 382 221)	
Opérations sur parts rachetables, montant net	**327 889 230**	**$**	**160 216 678**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(7 930 597)		(4 946 096)	
Gains en capital	(57 960 262)		(67 763 906)	
Remboursement de capital	(25 113 952)		-	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(91 004 811)**	**$**	**(72 710 002)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	**1 939 732 025**	**$**	**1 533 730 619**	**$**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) CATÉGORIE A				
Pour la période (note 2) close le 30 juin	**2026**		**2025**	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	**1 587 770 585**	**$**	**1 325 323 823**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(54 360 975)**	**$**	**(28 597 727)**	**$**
Opérations sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	371 458 445		203 575 048	
Rachat de parts rachetables	(44 564 668)		(57 306 043)	
Opérations sur parts rachetables, montant net	**326 893 777**	**$**	**146 269 005**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(7 201 654)		(4 481 043)	
Gains en capital	(53 677 442)		(61 080 616)	
Remboursement de capital	(22 861 063)		-	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(83 740 159)**	**$**	**(65 561 659)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	**1 776 563 228**	**$**	**1 377 433 442**	**$**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) CATÉGORIE B				
Pour la période (note 2) close le 30 juin	**2026**		**2025**	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	**14 993 125**	**$**	**20 784 744**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**70 883**	**$**	**(1 296 254)**	**$**
Opérations sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	2 365 368		3 231 670	
Rachat de parts rachetables	(1 740 310)		(4 042 600)	
Opérations sur parts rachetables, montant net	**625 058**	**$**	**(810 930)**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(64 428)		(55 743)	
Gains en capital	(328 955)		(745 257)	
Remboursement de capital	(226 118)		-	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(619 501)**	**$**	**(801 000)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	**15 069 565**	**$**	**17 876 560**	**$**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) CATÉGORIE U				
Pour la période (note 2) close le 30 juin	**2026**		**2025**	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	**153 788 711**	**$**	**139 404 913**	**$**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**585 277**	**$**	**(9 395 556)**	**$**
Opérations sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	10 414 048		18 792 181	
Rachat de parts rachetables	(10 043 653)		(4 033 578)	
Opérations sur parts rachetables, montant net	**370 395**	**$**	**14 758 603**	**$**
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(664 515)		(409 310)	
Gains en capital	(3 953 865)		(5 938 033)	
Remboursement de capital	(2 026 771)		-	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(6 645 151)**	**$**	**(6 347 343)**	**$**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	**148 099 232**	**$**	**138 420 617**	**$**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)		
Pour la période (note 2) close le 30 juin	**2026**	**2025**
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(53 704 815) **$**	(39 289 537) **$**
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	60 084	(126 036)
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements	(17 619 902)	(47 954 980)
(Gain) perte nette réalisée sur les options	(8 276 401)	(9 713 729)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	4 695 614	156 646 985
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des options	13 437 199	4 298 831
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	49 296 680	(48 900 356)
Produit de la vente de placements (note 4)	424 339 089	267 244 171
Achats de placements (note 4)	(328 130 793)	(210 949 933)
Autres ajustements au coût des placements	(62)	14 962
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(1 001 064)	(92 695)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	**83 095 629 $**	**71 177 683 $**
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables (note 4)	(1 329 229)	(3 621 540)
Rachat de parts rachetables (note 4)	497 907	(2 691 993)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(88 178 451)	(71 510 537)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**(89 009 773) $**	**(77 824 070) $**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(5 914 144)	(6 646 387)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(60 084)	126 036
Trésorerie à l'ouverture de la période	26 575 384	33 578 730
Trésorerie à la clôture de la période	**20 601 156 $**	**27 058 379 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus durant la période *	142 562 **$**	238 301 **$**
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt *	15 147 108	13 230 486

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)			Au 30 juin 2026
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
	ACTIONS		
	Soins de santé – 101,6 %		
62 082	Eli Lilly and Company	70 749 634	105 607 169
295 630	AbbVie Inc.	75 192 617	105 506 927
290 644	Johnson & Johnson	68 991 894	104 687 920
572 397	Merck & Co., Inc.	75 904 703	104 316 563
148 027	Vertex Pharmaceuticals Incorporated	86 978 016	104 283 145
201 434	Amgen Inc.	79 569 153	103 451 807
380 891	Danaher Corporation	111 820 280	102 897 041
173 953	UnitedHealth Group Incorporated	85 387 894	102 539 596
143 127	Thermo Fisher Scientific Inc.	98 162 902	101 771 000
456 521	Novartis AG, CAAE	68 296 914	101 470 074
531 536	Agilent Technologies, Inc.	91 531 606	100 134 019
368 477	AstraZeneca PLC	72 508 442	99 093 991
221 542	Stryker Corporation	95 929 217	98 923 339
177 688	Elevance Health, Inc.	90 160 287	97 458 283
756 947	Abbott Laboratories	111 645 385	97 413 027
1 162 352	Bristol-Myers Squibb Company	86 481 839	94 986 900
842 586	Medtronic PLC	101 614 125	93 484 662
104 496	Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	101 407 074	92 409 533
147 799	Intuitive Surgical, Inc.	89 685 816	83 360 064
1 262 718	Boston Scientific Corporation	118 766 235	76 433 470
		1 780 784 033	1 970 228 530
	FNB du marché monétaire – 0,4 %		
172 240	FNB Harvest de bons du Trésor du Canada, parts de cat. A	8 614 201	8 613 722
		8 614 201	8 613 722
	Total des actions – 102,0 %	**1 789 398 234**	**1 978 842 252**
	OPTIONS VENDUES		
	Soins de santé – (1,0 %)		
(84 400)	Medtronic PLC – 17 juill. 2026 à 80 USD	(160 221)	(119 700)
(14 800)	Intuitive Surgical, Inc. – 17 juill. 2026 à 407,5 USD	(337 643)	(282 317)
(22 200)	Stryker Corporation – 17 juill. 2026 à 310 USD	(207 209)	(314 852)
(10 400)	Regeneron Pharmaceuticals, Inc. – 17 juill. 2026 à 610 USD	(302 978)	(357 683)
(75 900)	Abbott Laboratories – 17 juill. 2026 à 89 USD	(275 112)	(409 052)
(55 300)	Agilent Technologies, Inc. – 17 juill. 2026 à 130 USD	(179 818)	(431 361)
(35 600)	Elevance Health, Inc. – 17 juill. 2026 à 400 USD	(666 408)	(454 407)
(38 100)	Danaher Corporation – 17 juill. 2026 à 180 USD	(245 900)	(691 652)
(14 300)	Thermo Fisher Scientific Inc. – 17 juill. 2026 à 467,5 USD	(257 185)	(752 424)
(34 800)	UnitedHealth Group Incorporated – 17 juill. 2026 à 410 USD	(771 401)	(902 211)
(91 500)	Novartis AG – 17 juill. 2026 à 150 USD	(414 814)	(1 141 975)
(92 300)	AstraZeneca PLC – 17 juill. 2026 à 180 USD	(430 923)	(1 387 587)
(60 000)	Amgen Inc. – 17 juill. 2026 à 345 USD	(749 467)	(1 656 800)
(12 700)	Eli Lilly and Company – 17 juill. 2026 à 1115 USD	(610 483)	(1 757 949)
(47 500)	Vertex Pharmaceuticals Incorporated – 17 juill. 2026 à 470 USD	(753 487)	(1 961 723)
(59 300)	Johnson & Johnson – 17 juill. 2026 à 232,5 USD	(454 312)	(1 980 607)
(114 700)	Merck & Co., Inc. – 17 juill. 2026 à 116 USD	(458 027)	(2 102 552)

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (suite)			Au 30 juin 2026
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
	OPTIONS VENDUES (suite)		
(96 300)	AbbVie Inc. – 17 juill. 2026 à 232,5 USD	(621 214)	(2 693 991)
	Total des options vendues – (1,0 %)	**(7 896 602)**	**(19 398 843)**
	Total des placements – 101,0 %	**1 781 501 632**	**1 959 443 409**
	Contrats de change à terme (note 6) – (1,3 %)		**(25 811 661)**
	Autres actifs, moins les passifs – 0,3 %		**6 100 277**
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – 100,0 %		**1 939 732 025**

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

NOTES ANNEXES PROPRES AU FONDS (non audité)

Consultez les notes annexes pour en savoir plus sur les présentes informations.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Le FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé (le « Fonds ») est un fonds d'investissement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 19 novembre 2014 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Groupe de portefeuilles Harvest Inc. est le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire du Fonds, et son siège social est situé au 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds investit dans des actions de sociétés qui sont, de l'avis du gestionnaire du Fonds, des leaders du secteur des soins de santé et vend des options d'achat couvertes sur au plus 33 % de ses placements dans le but d'offrir un flux de trésorerie mensuel aux porteurs de parts et de réduire la volatilité du rendement global du Fonds. En outre, le Fonds fournit aux porteurs de parts une possibilité de participation à la plus-value du capital.

PARTS RACHETABLES (note 4)

Le Fonds offre des parts de catégories A et B libellées en dollars canadiens et des parts de catégorie U libellées en dollars américains. En tout temps, il couvre en dollars canadiens l'exposition aux devises d'une grande partie de la valeur des parts de catégorie A afin de réduire l'exposition directe de ces parts au risque de change. La valeur du portefeuille du Fonds attribuable aux parts de catégories B et U, le cas échéant, n'est pas couverte. Les parts de catégorie B sont conçues pour les investisseurs souhaitant maintenir une exposition aux fluctuations de change entre les devises dans lesquelles des titres détenus par le Fonds sont libellés et le dollar canadien. Les rendements des diverses catégories du Fonds diffèrent, car la catégorie A couvre son exposition au dollar américain en dollars canadiens, tandis que les parts de catégories B et U ne sont pas couvertes.

Les parts de catégories A, B et U se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles HHL, HHL.B et HHL.U. Le cours de clôture par part pour chaque catégorie s'établissait comme suit :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Catégorie A	7,06 $	7,69 $
Catégorie B	8,64 $	9,04 $
Catégorie U (USD)	7,86 $	8,56 $

Souscriptions et rachats

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie U
Total en circulation au 1er janvier 2026	**206 274 053**	**1 675 000**	**13 250 000**
Parts rachetables émises	51 800 000	275 000	950 000
Parts rachetables rachetées	(6 200 000)	(200 000)	(900 000)
Total en circulation au 30 juin 2026	**251 874 053**	**1 750 000**	**13 300 000**
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au 30 juin 2026	**228 599 053**	**1 715 055**	**13 388 812**

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie U
Total en circulation au 1er janvier 2025	**172 999 053**	**2 300 000**	**11 825 000**
Parts rachetables émises	27 000 000	350 000	1 625 000
Parts rachetables rachetées	(7 525 000)	(450 000)	(350 000)
Total en circulation au 30 juin 2025	**192 474 053**	**2 200 000**	**13 100 000**
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au 30 juin 2025	**180 355 821**	**2 217 403**	**12 393 923**

Le montant des souscriptions en nature et des rachats effectués au cours de la période est présenté ci-dessous.

	30 juin 2026	30 juin 2025
Valeur des titres reçus ($)	388 534 115	227 711 106
Valeur des titres payés ($)	(53 902 502)	(62 690 228)

D'autres fonds gérés par le gestionnaire détenaient le pourcentage suivant de la valeur liquidative du Fonds :

	% de l'actif net
30 juin 2026	11,2
31 décembre 2025	9,9

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES (note 5)

Frais de gestion

Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Autres charges

Les charges suivantes sont incluses dans les coûts de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global.

Pour la période close le	Montant ($)
30 juin 2026	65 448
30 juin 2025	129 707

Renonciations et absorptions

Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025. Le gestionnaire a absorbé les charges suivantes :

Pour la période close le	Montant ($)
30 juin 2026	-
30 juin 2025	136 105

Autres opérations

Les dirigeants, les administrateurs et les parties liées du gestionnaire acquièrent des parts du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Au 30 juin 2026, les dirigeants et les administrateurs détenaient 11 793 parts du Fonds (9 752 au 31 décembre 2025).

CONTRATS DE CHANGE À TERME (note 6)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

30 juin 2026					
Contrepartie/notation	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent ($)**	**Prix du contrat**
Banque de Montréal / A+	17 juillet 2026	175 366 296 CAD	126 000 000 USD	(3 217 759)	0,7185
Banque de Montréal / A+	31 juillet 2026	158 333 809 CAD	111 388 000 USD	555 303	0,7035
Banque Canadienne Impériale de Commerce, A+	17 juillet 2026	175 384 440 CAD	126 000 000 USD	(3 199 615)	0,7184
Banque Canadienne Impériale de Commerce, A+	31 juillet 2026	158 285 133 CAD	111 388 000 USD	506 627	0,7037
Banque Nationale du Canada, A+	9 juillet 2026	225 527 242 CAD	163 798 000 USD	(6 709 494)	0,7263
Banque Nationale du Canada, A+	23 juillet 2026	148 021 050 CAD	106 000 000 USD	(2 177 381)	0,7161
Banque Royale du Canada, AA-	9 juillet 2026	225 436 006 CAD	163 798 000 USD	(6 800 729)	0,7266
Banque Royale du Canada, AA-	23 juillet 2026	148 110 090 CAD	106 000 000 USD	(2 088 341)	0,7157
La Banque Toronto-Dominion, A+	17 juillet 2026	175 433 580 CAD	126 000 000 USD	(3 150 475)	0,7182
La Banque Toronto-Dominion, A+	31 juillet 2026	158 248 709 CAD	111 388 000 USD	470 203	0,7039
Total				**(25 811 661)**	

31 décembre 2025					
Contrepartie/notation	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent ($)**	**Prix du contrat**
Banque de Montréal / A+	8 janvier 2026	92 577 222 CAD	66 322 000 USD	1 572 600	0,7164
Banque de Montréal / A+	30 janvier 2026	171 457 580 CAD	122 000 000 USD	4 218 552	0,7115
Banque Canadienne Impériale de Commerce, A+	8 janvier 2026	92 593 139 CAD	66 322 000 USD	1 588 517	0,7163
Banque Canadienne Impériale de Commerce, A+	8 janvier 2026	43 903 783 CAD	31 460 000 USD	735 522	0,7166
Banque Canadienne Impériale de Commerce, A+	30 janvier 2026	171 485 640 CAD	122 000 000 USD	4 246 612	0,7114
Banque Nationale du Canada, A+	22 janvier 2026	197 764 350 CAD	142 500 000 USD	2 353 841	0,7206
Banque Nationale du Canada, A+	5 février 2026	166 110 883 CAD	120 891 000 USD	435 468	0,7278
Banque Royale du Canada, AA-	22 janvier 2026	197 699 085 CAD	142 500 000 USD	2 288 576	0,7208
Banque Royale du Canada, AA-	5 février 2026	166 062 527 CAD	120 891 000 USD	387 111	0,7280
La Banque Toronto-Dominion, A+	8 janvier 2026	92 546 382 CAD	66 322 000 USD	1 541 760	0,7166
La Banque Toronto-Dominion, A+	30 janvier 2026	171 451 480 CAD	122 000 000 USD	4 212 452	0,7116
Total				**23 581 011**	

Compensation des contrats de change à terme

Au 30 juin 2026, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2025, aucun des modes de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait à ces critères.

Les instruments financiers comptabilisés qui ont été compensés au 30 juin 2026 et qui n'ont pas été compensés au 31 décembre 2025 sont présentés ci-dessous. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

30 juin 2026			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts ($)**	**Montant admissible à la compensation ($)**	**Montants compensés nets ($)**
Actifs dérivés	1 532 133	(1 532 133)	-
Passifs dérivés	(27 343 794)	1 532 133	(25 811 661)

31 décembre 2025			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts ($)**	**Montant admissible à la compensation ($)**	**Montants compensés nets ($)**
Actifs dérivés	23 581 011	-	23 581 011

INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DES RISQUES (note 7)

Autre risque de prix

Le pourcentage de l'actif net attribuable aux parts rachetables du Fonds qui était composé de placements se négociant sur des marchés boursiers s'établissait comme suit :

	% de l'actif net
30 juin 2026	101,0
31 décembre 2025	97,8

Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait environ augmenté ou diminué des montants suivants :

	Montant ($)
30 juin 2026	97 972 170
31 décembre 2025	85 906 016

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire significatif. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois ou étaient payables à vue.

Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important.

Risque de crédit

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds était peu exposé au risque de crédit.

Risque de change

L'exposition nette du Fonds au risque de change est présentée ci-dessous. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme attribués à la catégorie A, le cas échéant).

Au 30 juin 2026				
Monnaie	**Exposition (CAD)**	**Contrats à terme (CAD)**	**Exposition nette (CAD)**	**% de l'actif net**
Dollars américains – Catégorie A	1 806 135 520	1 773 958 017	32 177 503	1,7
Dollars américains – Catégorie B	15 320 410	-	15 320 410	0,8
Total	**1 821 455 930**	**1 773 958 017**	**47 497 913**	**2,5**

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Au 31 décembre 2025				
Monnaie	**Exposition (CAD)**	**Contrats à terme (CAD)**	**Exposition nette (CAD)**	**% de l'actif net**
Dollars américains – Catégorie A	1 558 962 257	1 540 071 059	18 891 198	1,1
Dollars américains – Catégorie B	14 721 091	-	14 721 091	0,8
Total	**1 573 683 349**	**1 540 071 059**	**33 612 290**	**1,9**

Les parts de catégorie U étant libellées en dollars américains, leur exposition au risque de change n'est donc pas significative.

Les expositions monétaire et non monétaire au risque de change sont les suivantes :

	30 juin 2026	**31 décembre 2025**
Exposition monétaire ($) – Catégorie A	19 408 159	20 183 493
Exposition monétaire ($) – Catégorie B	164 628	190 590
Total	19 572 787	20 374 083
Exposition non monétaire ($) – Catégorie A	1 786 727 361	1 538 778 765
Exposition non monétaire ($) – Catégorie B	15 155 782	14 530 501
Total	1 801 883 143	1 553 309 266

Si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait environ augmenté ou diminué des montants suivants :

	30 juin 2026	**31 décembre 2025**
Augmentation (diminution) ($)	2 374 896	1 680 614
Augmentation (diminution) (%)	0,1	0,1

Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs est présentée ci-dessous.

Placements à la juste valeur au 30 juin 2026				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	1 868 758 456	-	-	1 868 758 456
CAAE	101 470 074	-	-	101 470 074
FNB du marché monétaire	8 613 722	-	-	8 613 722
Dérivés				
Contrats de change à terme	-	1 532 133	-	1 532 133
Total des actifs financiers	**1 978 842 252**	**1 532 133**	**-**	**1 980 374 385**
Passifs financiers				
Dérivés				
Options vendues	(19 398 843)	-	-	(19 398 843)
Contrats de change à terme	-	(27 343 794)	-	(27 343 794)
Total des passifs financiers	**(19 398 843)**	**(27 343 794)**	**-**	**(46 742 637)**

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2025				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	1 522 581 208	-	-	1 522 581 208
CAAE	185 460 714	-	-	185 460 714
FNB du marché monétaire	15 767 604	-	-	15 767 604
Dérivés				
Contrats de change à terme	-	23 581 011	-	23 581 011
Total des actifs financiers	**1 723 809 526**	**23 581 011**	**-**	**1 747 390 537**
Passifs financiers				
Dérivés				
Options vendues	(5 689 207)	-	-	(5 689 207)
Total des passifs financiers	**(5 689 207)**	**-**	**-**	**(5 689 207)**

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 et il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025.

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds par secteur d'activité et/ou par pays est présenté ci-dessous.

Régions :

	30 juin 2026	**31 décembre 2025**
	% de l'actif net	**% de l'actif net**
États-Unis	91,3	86,7
Suisse	5,2	5,3
Royaume-Uni	5,1	5,2
Canada	0,4	0,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,3	0,9
Options vendues	(1,0)	(0,3)
Contrats de change à terme	(1,3)	1,3
Total	**100,0**	**100,0**

Segments de marché :

	30 juin 2026	**31 décembre 2025**
	% de l'actif net	**% de l'actif net**
Soins de santé	101,6	97,2
FNB du marché monétaire	0,4	0,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,3	0,9
Options vendues	(1,0)	(0,3)
Contrats de change à terme	(1,3)	1,3
Total	**100,0**	**100,0**

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES (note 8)

Le FNB sous-jacent au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 est présenté ci-dessous.

Au 30 juin 2026	**Valeur comptable du FNB sous-jacent ($)**	**Pourcentage de la participation dans l'actif du FNB sous-jacent (%)**
FNB Harvest de bons du Trésor du Canada	8 613 722	4,2

Au 31 décembre 2025	**Valeur comptable du FNB sous-jacent ($)**	**Pourcentage de la participation dans l'actif du FNB sous-jacent (%)**
FNB Harvest de bons du Trésor du Canada	15 767 604	15,0

FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé

OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES (note 9)

Un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et les revenus tirés du prêt de titres par le Fonds pour la période close le 30 juin 2026 est présenté ci-dessous. Il n'y avait aucun revenu tiré du prêt de titres pour la période close le 30 juin 2025.

Pour la période close le 30 juin 2026	**Montant ($)**	**% du revenu brut**
Revenu tiré du prêt de titres, montant brut	1 018	100,0
Rémunération du placeur pour compte	407	40,0
Revenu tiré du prêt de titres, montant net	**611**	**60,0**

Le Fonds n'avait aucun titre prêté aux 30 juin 2026 et 2025.

IMPÔTS (note 10)

Le Fonds se qualifie à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes en capital suivantes pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs.

	Montant ($)
Pertes en capital	-

À la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes autres qu'en capital suivantes pouvant être déduites des revenus des années ultérieures.

	Montant ($)	**Année d'échéance**
Pertes autres qu'en capital	-	-

PAIEMENTS INDIRECTS (note 11)

La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

Notes annexes (non audité)

30 juin 2026

1. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 18 août 2026.

2. PÉRIODE DE PRÉSENTATION

L'état de la situation financière est arrêté au 30 juin 2026, et les données comparatives sont tirées de la période close le 31 décembre 2025 si le Fonds existait déjà à cette date. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie sont tirés de la période allant du 1er janv. 2026 ou de la date de lancement, si celle-ci est ultérieure, au 30 juin 2026. Les données comparatives sont tirées de la période allant du 1er janv. 2025 ou de la date de lancement, si celle-ci est ultérieure, au 30 juin 2025 si le Fonds existait déjà à cette date. La période représente un semestre, sauf pour les Fonds établis en 2025 ou en 2026. Les dates de création et de lancement sont indiquées dans les notes propres au Fonds à la rubrique « Renseignements sur le Fonds ».

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers
Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont, le cas échéant, évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 (le cas échéant), il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon la norme de comptabilité IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés
Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions ou des fonds négociés en bourse. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables
Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des normes IFRS de comptabilité, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie
La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Emprunt
Les fonds structurés en OPC alternatifs peuvent contracter des emprunts à des fins de placement. Le montant de ces emprunts porte intérêt à des taux négociés, et ces intérêts sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Le solde restant et les intérêts dus non payés à la fin de la période sont respectivement présentés aux postes « Emprunt » et « Intérêts à payer » de l'état de la situation financière. Les intérêts payés au cours de la période sont inscrits au poste « Charge d'intérêts » de l'état du résultat global. Les intérêts à payer sur les emprunts sont calculés quotidiennement à un taux d'intérêt variable et sont payables chaque mois. Lors de sa comptabilisation initiale, un emprunt est évalué à sa juste valeur, qui correspond au montant de la trésorerie reçue, ajusté pour les coûts de transactions directement attribuables à l'émission du prêt. Par la suite, l'emprunt est évalué au coût amorti, et les charges d'intérêts sont comptabilisées sur la période du prêt et calculées selon le taux d'intérêt effectif. La valeur comptable du prêt est ajustée en fonction des paiements d'intérêts versés et de tout amortissement des coûts de transaction.

Opérations de placement et constatation des revenus
Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer comprennent les intérêts sur les soldes de trésorerie, et les paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus tirés du prêt de titres sont constatés dès qu'ils sont gagnés. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu ou des FNB sous-jacents sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement ou des FNB sous-jacents qui constituent un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement. Elles sont présentées au poste « Autres ajustements au coût des placements » des tableaux des flux de trésorerie. Les distributions des fiducies de placement ou des FNB sous-jacents qui constituent des gains en capital sont incluses au poste « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » de l'état du résultat global.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents
Lorsqu'un Fonds détient plusieurs catégories de parts, les frais de gestion directement attribuables à une catégorie sont imputés à celle-ci, le cas échéant. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux catégories du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les catégories en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient. Les gains et les pertes réalisés et latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la catégorie A, qui est couverte.

Conversion des devises
Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme
Lorsque le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change, leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global, et affectés à la catégorie A jusqu'à ce que les contrats soient dénoués ou partiellement réglés.

Compensation des instruments financiers
Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables
La valeur liquidative de chaque catégorie à une date donnée correspond à la quote-part de l'actif du Fonds revenant à chaque catégorie, moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette catégorie (à l'exception des contrats de change à terme, qui sont uniquement attribués à la catégorie A), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) ou la bourse CBOE Canada (collectivement, la « bourse désignée »), selon le cas, est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options
Le Fonds peut vendre ou acheter des contrats d'options si sa stratégie de placement le permet. Une option est une entente contractuelle qui confère à une partie le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le porteur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût comme passif au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. La prime payée pour l'achat d'options est comptabilisée au coût comme actif au poste « Montants à recevoir sur les options achetées ». Tant que la position de l'option est maintenue, les options sont réévaluées à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette catégorie.

Estimations comptables et jugements critiques
Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon la norme de comptabilité IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application de la norme de comptabilité IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

Normes comptables publiées mais non entrées en vigueur
Le 9 avril 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, vise à améliorer la comparabilité et la transparence de l'état financier en introduisant un état du résultat global plus structuré. Les principaux changements comprennent de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement), des sous-totaux définis tels que le résultat d'exploitation ainsi que des directives sur les mesures de rendement définies par la direction. Le classement des produits et des charges du Fonds devrait en subir une incidence, particulièrement dans la catégorie exploitation. Le gestionnaire évalue activement les répercussions d'IFRS 18 et son incidence sur les états financiers du Fonds et les informations qu'il publie.

Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers
En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9 et IFRS 7. Ces modifications ont mis à jour les exigences de classement et d'évaluation d'IFRS 9 *Instruments financiers* et les obligations d'information connexes d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. L'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et a modifié les exigences relatives au règlement des passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2026 et leur adoption n'a eu aucune incidence sur les états financiers du Fonds. Nous ne nous sommes pas prévalus du choix permettant de considérer les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique admissible comme étant acquittés avant la date de règlement.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque catégorie représentant une participation indivise et égale dans cette catégorie de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds.

Souscriptions et rachats
Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du Fonds.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme le jour de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

a) un panier de titres admissibles et/ou de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées; ou

b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la bourse désignée applicable le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les souscriptions et les rachats dont le règlement s'effectue avec un panier de titres sont désignés comme des opérations en nature. Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement figurant aux tableaux des flux de trésorerie des Fonds excluent les opérations hors trésorerie. La principale différence entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et aux tableaux des flux de trésorerie concerne les opérations en nature. De même, les opérations en nature sont exclues, comme il se doit, des postes « Achats de placements » et « Produit de la vente de placements » des tableaux des flux de trésorerie.

Distributions
Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés.

Le Fonds peut verser des distributions périodiques ou des distributions de fin d'exercice supplémentaires sous la forme de parts réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Dans ce dernier cas, cela n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des parts qui ne sont pas détenues dans un régime enregistré.

S'il y a lieu, le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permet de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires de catégories A, B ou U (selon le cas), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions mensuelles fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion
Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires facturés quotidiennement et versés mensuellement selon un pourcentage annuel de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables en sus.

Les Fonds qui investissent dans des FNB sous-jacents gérés par le gestionnaire ne lui payent aucuns frais de gestion directement. Toutefois, les FNB sous-jacents détenus par un tel Fonds paient des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais d'opérations. Il n'est pas tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement à l'égard de ces placements lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par le FNB sous-jacent pour obtenir le même service. En conséquence, le total des frais de gestion réels à payer indirectement au gestionnaire à l'égard d'un placement dans le Fonds sera supérieur à zéro.

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, consentir à un Fonds ou à certains porteurs de parts un rabais sur les frais de gestion qu'il serait autrement en droit d'exiger, à condition que le Fonds verse périodiquement à ces porteurs de parts le montant des frais de gestion réduits à titre de distributions des frais de gestion. Toute réduction dépendra d'un certain nombre de facteurs, y compris l'activité dans le compte. Toute conséquence fiscale découlant de la distribution des frais de gestion incombera généralement au porteur de parts qui reçoit la distribution.

Charges d'exploitation
Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges
Le Fonds peut rembourser au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds gérés par Harvest et/ou les catégories ou séries de chaque fonds concerné. Ces charges sont incluses dans les coûts de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions
Le gestionnaire peut, à sa discrétion et en tout temps, renoncer aux frais de gestion ou les absorber sans avis préalables aux porteurs de parts.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Compensation des contrats de change à terme
Lorsque les contrats de change à terme satisfont aux critères de compensation, le Fonds doit opérer compensation des montants des actifs et des passifs connexes et présenter le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière.

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Si le Fonds investit dans des FNB sous-jacents gérés par le gestionnaire, en plus des risques décrits ci-dessous, le Fonds peut être indirectement exposé à un risque dans la mesure où le FNB sous-jacent détient des instruments financiers exposés à ces risques. Les notes annexes propres au Fonds présentent les risques directs et l'exposition proportionnelle aux risques des FNB sous-jacents gérés par Harvest, le cas échéant.

Les Fonds qui utilisent le levier sont considérés comme des fonds communs de placement alternatifs au sens du Règlement 81-102. Par conséquent, ils sont autorisés à investir dans des catégories d'actifs et à utiliser des stratégies de placement interdites aux autres types de fonds communs de placement. Ils peuvent notamment investir dans d'autres fonds communs de placement alternatifs et emprunter de la trésorerie à des fins de placement, et ils disposent d'une marge de manœuvre plus grande pour investir dans les produits de base. Les stratégies utilisées dépendent des objectifs de placement du Fonds. Toutefois, dans certaines conditions de marché, toutes ces stratégies peuvent accentuer le rythme auquel un placement perd de la valeur.

Autre risque de prix
L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. Cette situation pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme couvrant une partie ou la quasi-totalité de la valeur du portefeuille afin de réduire les risques liés aux variations des devises par rapport au dollar canadien.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue en titres et en trésorerie. Le Fonds est peu exposé au risque de liquidité lorsque le règlement des rachats s'effectue en titres. Lorsque le règlement des rachats s'effectue en trésorerie, il est possible que le Fonds doive liquider des titres. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Les Fonds peuvent également conclure des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers
Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Risque de concentration
Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie.

8. PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque le droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels.

Si le Fonds investit dans des FNB sous-jacents gérés par le gestionnaire, le placement dans les FNB sous-jacents est une entité structurée non consolidée, car le processus décisionnel concernant les activités de ces FNB sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par le Fonds ou par d'autres investisseurs. Par conséquent, la juste valeur des placements dans les FNB sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les FNB sous-jacents est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global. Le Fonds ne fournit pas de soutien supplémentaire, de nature financière ou autre, aux FNB sous-jacents, et ne s'est pas engagé à le faire.

9. PRÊT DE TITRES

Le Fonds peut conclure des arrangements de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres utilisés comme garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à vue. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et est inscrit au poste « Revenu tiré du prêt de titres » de l'état du résultat global. Un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et les revenus tirés du prêt de titres est présenté dans les notes propres au Fonds. La valeur de marché totale de l'ensemble des titres prêtés par un Fonds ne peut être supérieure à 50 % de la valeur liquidative de ce Fonds.

La garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur courante des titres prêtés, comme l'exige le Règlement 81-102. La garantie est constituée de titres admissibles ayant une notation désignée (le cas échéant) au sens du Règlement 81-102, notamment A) de titres de créance émis, ou garantis pleinement et sans condition quant au capital et à l'intérêt, par i) le gouvernement du Canada ou de tout province ou territoire du Canada, ii) le gouvernement des États-Unis d'Amérique ou d'un de ses états, iii) le gouvernement d'un autre État souverain ou un organisme supranational accepté au sens du Règlement 81-102, iv) une banque, une société de prêt, une société de fiducie, une société d'assurances, une caisse d'épargne, une coopérative de crédit ou une caisse populaire autorisée à faire affaire au Canada ou dans un de ses provinces ou territoires, ou la Fédération des caisses Desjardins du Québec, v) une institution financière qui n'est pas constituée ou organisée selon la loi canadienne ou la loi d'une province ou d'un territoire canadien, pourvu que, dans chaque cas, les titres de créance de cet émetteur ou de ce garant qui sont notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée aient une notation désignée au sens du Règlement 81-102, B) de billets de trésorerie qui ont une durée de 365 jours ou moins et ont été émis par une personne ou une société autre qu'un gouvernement ou un organisme supranational accepté au sens du Règlement 81-102, ou C) de titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée, le cas échéant, que les titres prêtés par le fonds d'investissement, ou échangeables contre de tels titres, et équivalents ou supérieurs en nombre à ceux-ci.

La juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue est présentée dans les notes propres au Fonds.

10. IMPÔTS

La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds, à l'exception des intérêts sur la facilité de prêt, comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

11. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire.

12. COURTIERS PRINCIPAUX

Si le Fonds est considéré comme un OPC alternatif, tel qu'il est décrit dans les notes annexes propres au Fonds, il peut utiliser l'effet de levier à des fins de placement sous la forme d'emprunts de trésorerie, de ventes à découvert ou d'instruments dérivés. Afin de pouvoir recourir à l'effet de levier, le Fonds a conclu des ententes avec les courtiers principaux de filiales en propriété exclusive de banques à charte canadienne (les « courtiers principaux »). Il peut emprunter des fonds garantis par un dépôt auprès des courtiers principaux. Les emprunts sont remboursables à vue.

Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5
Numéro de téléphone : 416.649.4541
Numéro sans frais : 866.998.8298
Numéro de télécopie : 416.649.4542
Courriel : info@harvestetfs.com

fr.harvestetfs.com